

Réf: Dossier 295114

Avis de constitution

SOCIETE « ECO-SAVE GROUP » en abrégé « ESG »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME, Lot
1067, Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO-SAVE GROUP » en abrégé «
ESG »

Objet : -TRANSPORT
-IMPORT-EXPORT
-BTP GENIE CIVIL
-VENTE DE PIECES DETACHEES
-DIVERSES PRESTATIONS

Pour la réalisation de l'objet social

-La participation à toutes sociétés et entreprises; créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou achat de titre ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME, Lot
1067, Ilot 90

Dirigeant(s) M SILUE PAMATIAN ISMAEL KONE
(COGÉRANT), Mlle YEO PENIN OROKIA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01938 du 29/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24489/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

